

Convocation à l'Assemblée générale

Paris, le 14 mai 2019

Les membres de la Société des agrégés sont conviés à la réunion de l'Assemblée générale, qui aura lieu le **samedi 15 juin 2019 à 10h**, au siège de la Société des agrégés, Maison de l'agrégation, 8 rue des Fossés Saint-Jacques 5^e.

Les portes seront ouvertes à partir de 9h30.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Proposition de modification des statuts : article 3
 1. Création de la catégorie des amis de la Société, membres sans droit de vote, non éligibles
 2. Précision de la procédure d'admission des membres bienfaiteurs
- Création d'un fonds de dotation de la Société des agrégés
- Vœu général
- Questions d'actualité
 1. Retraites
 2. Loi sur la fonction publique
 3. Question des adhérents sur l'accès à la classe exceptionnelle
 4. Question des adhérents sur l'introduction des manuels numériques
 5. Toute question que les participants souhaiteront poser

Des documents correspondant aux résolutions sont mis en ligne ce jour pour consultation sur la page réservée à l'Assemblée générale 2019 et sont disponibles au siège de la Société des agrégés (sur rendez-vous).

Si vous souhaitez assister à l'assemblée, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire rapidement auprès du secrétariat.

Si vous souhaitez déjeuner sur place, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire avant le 10 juin et de prévoir une participation de 30 euros.

Si vous ne pouvez venir, vous pouvez adresser une procuration par courrier au 8 rue des Fossés Saint-Jacques Paris 5^e (**n'oubliez pas de la signer**) ou par mail à secretariat@societedesagreges.net (**utilisez l'adresse fournie lors de votre inscription**).